

### Réalisation des principes d'autonomie locale en République de Moldova: le cas de Gagaouzie

Cornea, Sergiu

Veröffentlichungsversion / Published Version

Konferenzbeitrag / conference paper

#### Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Cornea, S. (2011). Réalisation des principes d'autonomie locale en République de Moldova: le cas de Gagaouzie. In *Exploration, Education and Progress in the Third Millennium: Proceedings, Vol. II, No. 3* (pp. 33-44). Galați: Galați University Press. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-65306-3>

#### Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/deed.de>

#### Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC Licence (Attribution-NonCommercial). For more information see: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>

**“DUNĂREA DE JOS” UNIVERSITY OF GALAȚI  
FACULTY OF JURIDICAL, SOCIAL AND POLITICAL SCIENCES**

**Member of the Network of Institutes and Schools and Public  
Administration in the Central and East Europe**

---

**INTERNATIONAL CONFERENCE**

**“EXPLORATION, EDUCATION AND PROGRESS IN THE THIRD  
MILLENNIUM”**

**Galați, 29<sup>th</sup> – 30<sup>th</sup> of April 2011**

**- Proceedings -**

**Vol. II, No. 3**

**Galati University Press**

## **SUMMARY**

### **PUBLIC ADMINISTRATION & REGIONAL STUDIES SECTION**

<b>Romeo Victor IONESCU - THE GLOBAL CRISIS AS A CONNECTION BETWEEN PAST, PRESENT AND FUTURE .....</b>	<b>9</b>
<b>Romeo Victor IONESCU - COMPARATIVE ANALYSIS OF THE PAYMENT SYSTEMS ACROSS THE EU27.....</b>	<b>25</b>
<b>Sergiu CORNEA - REALISATION DES PRINCIPES D'AUTONOMIE LOCALE EN REPUBLIQUE DE MOLDOVA: LE CAS DE GAGAOUZIE. 33</b>	
<b>Neculina CHEBAC - COMPARATIVE ANALYSIS OF THE REVENUE AND EXPENDITURE BUDGET EXECUTION OF GALATI COUNTY COUNCIL ON THE 2009-2010 BUDGET YEARS .....</b>	<b>45</b>
<b>Valentina CORNEA - RELATIONS BETWEEN SOCIAL CAPITAL AND SELF- ADMINISTRATION .....</b>	<b>55</b>
<b>Oleg BERCU - THE FORMATION TERRITORIAL UNIT - ADMINISTRATIVE UTAG GAGAUZ. LEGAL STATUS .....</b>	<b>65</b>
<b>Melinda CENUȘE - CESSATION OF THE TOWN COUNCILLOR'S SEAT .....</b>	<b>77</b>
<b>Liviu COMAN-KUND - RÉFLEXIONS SUR LE SYSTÈME POLITICO – ADMINISTRATIF ROUMAINE .....</b>	<b>87</b>
<b>Florin TUDOR, Ionuț JARCĂ, Andreea Loredana TUDOR - THE COMPETITION POLICY AND THE ECONOMIC AND FINANCIAL CRISIS .....</b>	<b>99</b>
<b>Ina FILIPOV - THE ROLE OF REMITTANCES IN THE WELFARE CERTAINTY OF MOLDOVA DEVELOPMENT .....</b>	<b>105</b>
<b>Veronika FIŠEROVÁ - FINANCIAL ASSETS AND THIN CAPITALIZATION RULES .....</b>	<b>113</b>

## REALISATION DES PRINCIPES D'AUTONOMIE LOCALE EN REPUBLIQUE DE MOLDOVA: LE CAS DE GAGAOUZIE.

Sergiu CORNEA\*

### Abstract

*There are examined the aspects of practical realization of the principles of local autonomy and the particularities of the local public administration reform making in the Republic of Moldova. This study also analyses the correspondence between the rules laid down in national legislation on local autonomy and the European standards.*

*The particularities and the consequences of creating the autonomous territorial unit with the special legal status – Gagauzia have been presented.*

*The prerogatives of the People's Assembly of Gagauzia and in particular to adopt the "local laws" have been critically examined. There is no such category of "local laws" under the Constitution, in the Republic of Moldova. The constitutional text expressly provides that the laws can be: constitutional, organic and ordinary. The author mentions the fact that the areas where the Gagauz People's Assembly is empowered to adopt "local law" are regulated by organic laws.*

*One insists on the fact that the local autonomy is a general principle of democratic administrative policy, whose application can not be subject to ethnic or other criteria. Local autonomy serves all citizens, provides more resources, and amplifies the local administration's initiative to improve the living standards. Using the principle of local autonomy as an opportunity to encourage the ethnic autonomy is a prerequisite for separatism and segregation, acts contrary to democratic society.*

**Keywords:** *local autonomy, special legal status, "local laws"*

L'autonomie locale, représente une modalité d'intégration harmonieuse d'intérêts des collectivités locales avec les intérêts généraux d'ordre matériel, territorial ou juridique d'Etat. Suivant les règlements internes de République de Moldova, l'autonomie locale représente pas seulement le principe d'organisation et fonction d'administration publique, mais aussi un droit d'autorités publique locale exercé au nomme et l'intérêt des collectivités locales.

Pour l'établissement clair du sens du mot d'autonomie locale on impose les précisions suivantes :

- a) autonomie locale ne représente pas seulement un droit mais aussi et une responsabilité pour les autorités locales de solutionner les problèmes des collectivités locales ;

---

\* Ph.D Assistant Professor, „B.P.Hasdeu State University” Cahul, Republic of Moldova,  
Email: s\_cornea@yahoo.com

- b) les autorités locales actionnent en mode indépendant, mais dans l'intérêt des collectivités locales laquelle on le représente ;
- c) les autorités d'administration publique locale représentative porte la responsabilité politique et juridique pour leur activité (du point de vue politique, répondent a ceux qui l'on choisie, mais du point de vue juridique, on répond devant l'état);
- d) la compétence des autorités représentative locale ne comprend pas tous les problèmes d'unité territoriale administrative respective, « que juste une partie importante des affaires publique »;
- e) l'autonomie locale n'est pas seulement administrative et financière et pas politique; réalisation pratique des principes d'autonomie locale ne peut pas affecter le caractère unitaire d'état.

L'analyse comparée du contenu de la notion d'autonomie locale d'après le Livre Européen d'autonomie locale et des règlements établis à la législation nationale permet de constater les faits suivants:

- a) le principe d'autonomie locale est reconnu par Constitution de la République de Moldova et la législation nationale;
- b) conformément à la Constitution de la République de Moldova et la législation nationale du domaine, les citoyens réalise l'autonomie locale par l'expression directe d'autorités publique locale, critère d'éligibilité étant obligatoire.

Donc, les revendications constitutionnels de la législation internes conformément a la définition du concept d'autonomie locale ne contrevienne pas a la Charte européenne d'autonomie locale. En réalité, implémentation des principes d'autonomie locale en République Moldave débit très lentement. La particularité distinct du processus de reforme d'administration publique locale de République de Moldova en esprit d'autonomie locale est déterminé de l'incompatibilité entre possibilités matérielles et financières des autorités locales et les attributions qui on été conférés par l'intermédiaire des actes normatives. La crise économique, l'instabilité politique, l'inflation et le niveau faible de la protection sociale de la majorité de population ont entravé le processus d'établissement des certains conditions optimales pour la réalisation des autorités administratives publiques locales des fonctions assignées mais ont érodées la confiance des citoyens dans la capacité d'autorités locales de solutionner les problèmes existantes.

Il faut mentionner et le fait que l'implémentation d'autonomie locale dans la société moldave n'a pas constitué le résultat d'une politique administrative cohérente d'état. La réalisation de cette idée a été profondément marquée du facteur politique, les évolutions dans le domaine donné étant en liaison directe avec le rapport des forces en parlement au moment de l'adaptation de la Constitution et la législation dans le domaine d'administration publique locale. Entre les représentants

d'élite politique moldave n'existe pas un consensus visant le rôle d'autonomie locale dans le processus de l'édification d'état Moldave contemporain. La réforme du pouvoir locale est traitée par classe politique comme un procès de redistribution des sources. L'affirmation réelle d'amélioration d'autonomie locale est traitée des certains politiques et fonctionnaires du sommet de la pyramide administrative comme une imposition de céder certains prérogatives, en effet comme une atteinte des intérêts propres. Ce traitement primitif de la réforme du système d'administration publique locale a des conséquences graves sur le développement sociale-économique d'état. L'analyse du processus contradictoire de réforme d'administration publique locale de la République de Moldova nous permette de constater que pour la compréhension adéquate des idées d'autonomie locale n'est pas préparée la plus part de la population et un nombre considérable des fonctionnaires des différents niveaux. Etant élevé au sein des traditions du système administratif ils sont convaincus du fait que le processus d'affirmation d'autonomie locale va mener a la subversion de l'indépendance parce que sans la «verticalité du pouvoir», sans les directives du centre est impossible d'administrer les travaux publiques au niveau local. L'expérience des démocraties occidentales nous démontre le contraire: notamment dans les conditions d'affirmation d'autonomie locale les collectivités locales utilisent plus efficacement les diverses possibilités pour l'amélioration de leur situation économique et la qualité de la vie.

Je constate encore que les dispositions légales concernant l'autonomie locale ne se réalisent pas uniformément sur le territoire de Républiques de Moldova. Je fais référence aux districts a gauche de la rivière Nistru, ou la législation de la République de Moldova n'est pas reconnue en plus la Gagaouzie, qui bénéficie d'un statut spécial d'autonomie qui a la base le critère ethnique.

La Gagaouzie, unité territoriale autonome avec le statut juridique spécial, représente dans vision du législateur moldave, formulée dans l'article N1De la loi visant le statut juridique spécial de Gagaouzie (Gagauz-yeri) nr.344-XII de 23.12.1994, une forme de l'autodétermination des Gagaouzes.

Dans la compétence de cette entité territoriale-administrative ont incluse 32 des localités: le municipale Comrat, 2 villes (une localité incluse), 23 des villages (communes) qui concerne 28 des localités. La règle générale d'inclusion des localités en Gagaouzie a été établie a la condition que le numéro des Gagaouzes de la localité doit être plus grand de 50%.

Mais la loi nr.344-XII de 23.12.1994 prévoit que les localités ou les Gagaouzes constituent moins 50 % de la population peut être inclus dans la composante de Gagaouzie au faits de l'accepte de la majorité des

électeurs, librement exposées dans le cadre du referendum local, effectuant de l'initiative au moins d'une troisième des électeurs de localité respective (art5, point2). Ainsi, en Gagaouzie ont inclus et localités ou le numéro des Gagaouzes e plus petit de 50%. C'est le cas de s localité suivante: Svetlii-35,4%, Ferapontievca-27,9%, Chirsova - 45,5%, Chioselia Rusa -25,1% de Gagaouzes<sup>1</sup>.

Par conséquent avec la création de Gagaouzie a eu lieu et la fragmentation territoriale des unités territoriales limitrophes. Les localités qui en résultat de referendum du 5 mars 1995 ont déçu d'entrer dans la composition de Gagaouzie ne sont pas positionnées compact et comme conséquence du ce phénomène c'est le fait que Gagaouzie, les districts Cahul et Taraclia, sont fractionnés en quelques régions territoriaux. Cette ile composante, de deux districts et de la Gagaouzie imposes des grands problèmes aux autorités et en égale mesure des inconvenances pour les citoyens.

Je souligne le fait que d'après le numéro de la population, la Gagaouzie avec 160,1 milles de citoyens est comparable avec les certaines districts, même la façon dont on présente d'après la reforme de : 2003 Orhei-125,9 milles, Cahul-124, 4 milles, Hancesti-122,8 milles, Ungheni-117,4 milles citoyens<sup>2</sup>.

Centre administratif de la Gagaouzie, a été établi, par le referendum, le municipe Comrat. Il faut mentionner que par l'article 8 de la loi nr.764 du 27.12.2001, le numéro des municipes ont été réduit de 3 fois, (15 au5). Le statut du municipe a été maintenu pour Chisinau, Balti, Bender, Tiraspol et Comrat avec une population de juste 25000 citoyens<sup>3</sup>. Il est nécessaire de remarquer le fait que le critère déterminant dans l'attribution du statu de municipe pour localité Comrat a été ce politique, ou mieux dire, la qualité de centre administratif de Gagaouzie.

Dans ce contexte, j'accentue que conformément à la *Loi visant l'organisation administrative- territoriale de la République de Moldova* nr. 764 de 27.12.2001 le municipe est une localité de tip urbain avec un rôle essentiel dans la vie économique, social- culturel, scientifique, politique et administratif du pays, avec importantes structures industrielles, commerciales et institutions du domaine d'enseignement, protection de la santé et de la culture.

Je constate le fait que de telles villes comme Cahul avec 40.700 des hab. Ungheni avec 38.000, Soroca avec 37200, Orhei avec 33300, ont été privé du statut de municipe<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> <http://www.statistica.md/pageview.php?l=ro&idc=295&id=2234>

<sup>2</sup> <http://www.statistica.md/newsview.php?I=ro&idc=168&id=2905&parent=0>

<sup>3</sup> Les dates conformément au recensement de 2004

(<http://www.statistica.md/pageview.php?l=ro&idc=263&id=2208>)

<sup>4</sup> Ibidem

Si on compare, cette villes avec le municipe Comrat, ont déduit que le numéro de la population ou leur rôle dans la vie économique, sociale – culturelle, scientifique, politique et administrative du pays n’ont pas été des facteurs déterminants dans l’attribution du statut de municipe pour elle.

L’assemblée populaire de Gagaouzie, conformément aux dispositions d’art. 11, point1 de la *Loi visant le statut juridique spécial de Gagaouzie* (Gagauz-yeri) nr. 344-XII de 23.12.1994, on été attribué la prérogative d’adopter « des lois locales» dans les domaines suivantes :

- a) science, culture, enseignement;
- b) foyers municipaux et urbains;
- c) protection de la santé, du sport
- d) activité budgétaire-financière et fiscale locale;
- e) économie et écologie
- f) relations de travail et d’assistance sociale.

En ce contexte c’est important de mentionner que« les lois locales», conformément a la Constitution, en République de Moldova n’existe pas. Le texte constitutionnel prévoit exprès que les lois peuvent être: constitutionnels, organiques et ordinaires. On rappelle et le fait que les domaines dont L’assemblée Populaire de Gagaouzie est habilitée d’adopter « les lois locales» sont réglementées par lois organiques.

La prérogative de L’assemblée populaire de Gagaouzie d’adopter «des lois locales» ne peut pas être encadrée du tout dans la logique d’institution de la délégation législative, prévue dans la Constitution de la République Moldova dans l’article 106. L’institution de la délégation législative étant appliquée que de gouvernement et pas des autorités publiques locales.

Est inexplicable et la situation prévue dans l’article 13, p4 de la loi nr.344-XII ou les lois et les décisions de l’assemblée populaire sont transmise au Parlement au Gouverne de République de Moldova en termes de 10 jours de la date d’adaptation, avec le titre d’information. Tout ca en conditions dans lesquelles L’office territorial de Comrat, avec la siège en Comrat et qui sert l’Unité territoriale autonome la Gagaouzie (Gagauz-Yeri)<sup>5</sup>, conformément aux dispositions d’article 8, lit. g du Règlement visant l’organisation et fonctionnement d’offices territoriales de la Chancellerie d’Etat (approuvé par la décision du Gouvernement de la République de Moldova nr. 845 de 18.12.2009) est autorisée d’effectuer le contrôle obligatoire, sous l’aspect légale des actes normatives émises par l’Assemblée Populaire, le gouvernement et le Comité exécutif de l’unité

---

<sup>5</sup> La décision du Gouverne de la République de Moldova visant les offices territoriaux de la Chancellerie d’état nr.845 de 18.12.2009, l’annexe III

autonome de Gagaouzie.

Dans ce contexte, il est nécessaire de préciser que l'autonomie locale ne peut pas être réalisée qu'au sein des principes du statut de droit, le principe d'autonomie locale étant l'un de ces principes. Alors du ce fait on résulte qu'il faut exister une liaison organique entre l'autonomie locale et légale, entre les intérêts locaux et intérêts nationales exprimées par la loi. Comme ça on explique, considère A.Iorgovan, pourquoi dans tous les états démocratiques, aux niveaux d'unité administrative – territorial avec le plus grand degré d'extension est un représentant d'état, plus exactement d'exécutif central, avec le rôle du contrôle sur l'application de la loi des autorités d'administration publique locale, inclusif des communautés autonomes. (Iorgovan, 2005)

On attribue à l'assemblée populaire de Gagaouzie et des compétences législatives en matière d'organisation administrative du territoire de Gagaouzie. L'article 12, on stipule que sous la compétence de l'Assemblée Populaire de Gagaouzie tient la solution dans les conditions de la loi des problèmes d'organisations administratives sur le territoire de Gagaouzie, l'établissement et la modification de la catégorie des localités, des limites (bords) des districts, des villes, des villages et leurs noms.

Les dispositions respectives sont en contradiction flagrante avec les revendications constitutionnelles et légales visant l'organisation administrative de la République de Moldova. En conformité avec les dispositions constitutionnelles (66, lit. «d» et art. 72, paragraphe 3, lettr. «f», l'organisation d'administration locale du territoire, et le régime générale visant l'autonomie locale, constitue l'une des attributions de base du parlement et se est réglementé par la loi organique. En développent les revendications constitutionnelles, la loi visant l'organisation administrative-territoriale de la République de Moldova nr.764-XV du 27.12.2011, stipule que la formation, dissolution et l'échange du statut d'unité territoriale-administrative sont effectuées par le Parlement d'après la consultation des citoyens. On peut déduire juste que le Parlement, en sa qualité d'organe législatif, a la prorogative d'adopter par des actes législatifs visant l'organisation d'administration publique locale (art.18).

En nous référant à la compétence en matière de délimitation administrative du territoire d'état je mentionne que en conformité avec les dispositions du Règlement visant la façon de solutionner les questions d'organisation administrative- territoriales de la République de Moldova approuvée par la loi nr 741 du 20.02.96 de la compétence du Parlement tient:

- a) La formation et annulation des unités territoriales autonomes avec le statut juridique spécial et les rayons, établissement et le transfère des leurs centres administratives. Le parlement décide les problèmes énumérées à la proposition d'autorité représentative

d'unité territoriale autonome avec le statut juridique spécial ou du conseil du district, le Président de la République de Moldova ou des députés en Parlement, en commencement par des intérêts nationales et opportunité, en même temps tenant compte et des intérêts économiques des unités territoriales administratives primaires. Les questions d'organisation territoriale-administrative des unités territoriales autonome avec le statut juridique spécial sont solutionnées conformément les lois visant le statut juridique de ces unités.

- b) La formation, fusion, l'annulation des communes et des états (comme unités territoriales territoriale-administratives) l'établissement et le transfère des leurs centres administratives, établissement et la modification des limites, (bords des districts) des communes et des états (comme unités territorial-administrative), à la recommandation des conseils locales respectives.
- c) La formation et l'annulation des localités qui ne constitue pas une unité territoriale-administrative, et l'échange de leur subordination, à la recommandation des conseils locaux respectifs.
- d) Le transfère des communes et des états d'un rayon dans un autre ou d'un municipale, à propos des conseils communales et de villages, des conseils des districts et municipales respectives.
- e) La formation et l'annulation des secteurs municipales, à la recommandation du conseil municipal<sup>6</sup>.

Une condition obligatoire, pour la solution du Parlement des toutes les cas mentionnés, c'est la consultation des citoyens. Les autorités représentatives centrale et locale peuvent adresser au Parlement des propositions qui tiennent de la délimitation territoriale locale qu'après l'information donnée et le renseignement concernant les modifications territoriales préconisées. Ces réglementations légales visant la consultation légale de la population sont conformes avec les revendications de la *Charte européenne de l'autonomie locale*, qui dans l'article 5 établie que pour chaque modification des limites territoriales locales les collectivités locales respectives doivent être consultées en préalable, peut-être sur le chemin de referendum, si la loi le permet.

En ce sens, j'aimerais faire quelques précisions concernant la structure d'état. Je connais le fait que les états, d'après leurs structures, ils sont unitaires et fédératives.

L'état unitaire se caractérise par le fait que le pouvoir est structuré sur un seul palier. L'état unitaire suppose l'existence d'une volonté politique unique qui est imposée aux citoyens par le biais d'un appareil administratif vérifié au centre.

---

<sup>6</sup> Publié dans le Moniteur Officiel de la République de Moldova, nr.20-21 de 04.04.1996

L'état unitaire, même s'il est délimité en unités territoriales-administratives qui peuvent être relativement autonomes, cette autonomie ne correspond pas avec l'autonomie interne: les organes délibératives locales n'ont pas le pouvoir législatif, leur l'autonomie étant consacrée et ses limites étant établie de la constitution adoptée au niveau central - la seule existante - et des lois émises du pouvoir centrale. Les états unitaires ont et beaucoup de particularités distinctes, fait qui permet leurs classification d'apes certaines principes.

Ainsi, en dépendance de l'existence (non-existence) des territoires autonomes, les états unitaires peuvent être: simple et composées.

Les états unitaires simples sont les états qui n'ont pas des autonomies territoriales ou le territoire des états respectifs n'est pas délimité dans des unités territoriales administratives (dans le cas d'états petite comme territoire superficie occupé), ou sont délimités que dans des unités territoriales administratives ( France, Pologne, Algérie, Columbia etc.).

Les unités territoriales administratives peuvent être formées en 2, 3 niveaux: locale - régional, ou en 4 niveaux en France.

Les états unitaires composés sont les états qui ont une ou q quelques autonomies territoriales (Azerbaïdjan, Danemark, Espagne, Chine. L'autonomie dans le domaine de la construction d'état visant la délimitation il faut prendre en compte les particularités nationales, culturelles, historiques, géographiques, locales.

Les autonomies peuvent être territoriales et extra- territoriales. L'autonomie territoriale représente une entité territoriale crée en vertu des particularités mentionnées, en offrant a la population de résoudre certaines problèmes d'une importance locale.

Normalement, l'autonomie territoriale est donnée à la population qui à certaines particularités d'ordre économique et culturel déterminées des facteurs historico- géographiques. L'autonomie nationale- territoriale est donnée à la minorité nationale compacte établie sur un territoire quelconque. L'autonomie territoriale peut être: politique ou administrative. La différence essentielle entre eux, avec une certaine dose de relativité consiste en faits suivantes: l'autonomie politique peut crée son propre système législatif, mais l'autonomie administrative ne bénéficie pas de ce droit.

L'autonomie extra territoriale (est nomme encore et autonomie ethnoculturelle ou nationale- culturelle) ne suppose pas la division territoriale. Ce type d'autonomie est accordé aux minorités nationales dispersées sur le territoire d'état et se matérialise par la création des organisations propres qui promeuve les valeurs de la minorité respective et défend les intérêts. (Cornea, 2010)

Par l'accord du régime juridique spécial le législateur moldave a

démontré une interprétation préférentielle de la notion d'autonomie locale. A une collectivité locale du niveau secondaire (II) a été fourmi a base du principe d'ethnie, un degré élevée d'autonomie, en comparaison avec les collectivités similaires.

Conformément aux revendications constitutionnelles l'autonomie concerne en tant l'organisation et le fonctionnement d'administration publique locale, que la gestion des collectivités locales dont elle représente (art. p109). En ce contexte il faut mentionner que le droit de participer a l'administration des besoins publics et par les représentants c'est l'un de droit fondamental des cytoiens de la république de Moldova. L'autonomie consiste dans le partage du pouvoir de la décision entre la gouverne centrale d'une cote , et l'administration publique d'autre cote , qui a une indépendance face a des autorités centrale. L'indépendance relative des autorités d'administration publique locale suppose l'autonomie administrative et financière. L'autonomie locale établie par une modalité licite doc elle est une expression de volonté du pouvoir législatif. Dans les états contemporains l'autonomie locale se réalise avec la condition du respect du caractère unitaire d'état. Cette chose est stipulée et dans la Constitution de République de Moldova, le troisième aliénait de l'article 109 prévoit que l'application des principes d'autonomie locale ne peut pas affecter le caractère unitaire d'état.

L'autonomie locale ne doit pas être cofondée avec l'indépendance totale face a des autorités. Elle est conçue comme une possibilité des collectivités locales d'actionner dans une modalité libre dans le cadre de la loi, dans tous les problèmes d'intérêts locales. En même temps, les collectivités locales compris en subdivisions territorial-administratives d'état, en réalisant le droit d'auto administration contribue a la réalisation d'intérêts générales d'état. L'état étant le facteur le plus important qui assure et garantie l'autonomie locale, est directement intéressée dans le maintien d'équilibre et de la collaboration des autorités publiques des différents niveaux dans la solution des problèmes tant d'intérêts locales que d'intérêts nationaux. La constitution d'un certain système fonctionnel des autorités locales est une étape absolument nécessaire dans le travail de l'édification d'état de droit. L'activité efficace des autorités locales contribue a une combinaison harmonieuse des intérêts générales avec ceux locales.

Dans ce contexte on mention que l'autonomie locale est un principe général de politique administrative démocratique, laquelle application ne peut pas être conditionné de trois critères ethniques ou d'autre nature. L'autonomie locale sert a tous les citoyens, elle offre plus des ressources et amplifie l'initiative d'administration locale pour l'amélioration des standards (des conditions) de la vie. L'utilisation du principe d'autonomie locale comme prémisses pour l'encouragement

d'autonomie par critères ethniques est une action pour le séparatisme, fait confirmé par l'évolution ultérieure de Gagaouzie. Les tendances séparatistes, alimentées abondamment de l'extérieure, sont en permanence à l'ordre du jour en Gagaouzie.

Ainsi en février 2010, dans une lettre adressée au président du Parlement Mihai Ghimpu, le bashkan de Gagaouzie, M. Formuzal a proposé d'adopter par un referendum une nouvelle constitution pour régler le problème d'union d'état fédératif constituée de trois parties composantes : la Moldavie, la Gagaouzie, la Transnistrie. Dans le cadre de la fédération, considère M. Formuzal, il faut déterminer les droits et les obligations des sujets (composants) de la Fédération en même temps il faut consolider dans une modalité constitutionnelle et le statut de la langue russe comme langue officielle.

Une commission spéciale, constituée en Janvier, la Gagaouzie a présentée 70 des notifications et modifications de la Constitution de la République de Moldova. En spéciale la commission se prononce pour l'élection directe du président, et pour qu'à la formation du Parlement cinq de 101 députés seront élus conformément aux revendications unionales du territoire de la Gagaouzie.

Egalement, la Gagaouzie insiste sur l'introduction dans la Constitution d'une revendication dans le cas quand le statut de la République de Moldova ne changera pas comme état indépendant, le peuple de l'autonomie garde le droit de l'autodétermination externe<sup>7</sup>.

Le 19 avril 2010, dans le cadre d'une conférence de presse, le leader du Mouvement « L'action Européenne », Veceaslav Untila affirme « Sous le pouvoir du bashkan de Gagaouzie Mihail Formuzal, a l'intention d'attirer dans la compétence d'autonomie quatre localités du district Taraclia et d'avoir l'accès à la frontière avec l'Ukraine.

C'est le premier pas pour qu'UTA Gagaouzie demande son indépendance, ceux qui représentent un péril pour l'intégrité la République de Moldova ». Dans le rapport du procureur du district Taraclia, V. Stoinov, déposé sur le nomme du procureur générale V. Zubco et dans lettre adressée aux leaders d'Alliance pour Intégration Européenne par le président du district, V. Plagov, on affirme qu'à l'ordre des autorités Gagaouzes on forme des groupes d'initiative, qui plaident pour l'issue des certains villages comme Tvardita, Valea-Perjei, Cairaclia et Corten dans le composant du district Taraclia et l'adhésion des ces territoires à l'autonomie de Gagaouzie<sup>8</sup>.

Par rapport des conciliés locales qui travaillent dans le domaine dans Conseils locales et des districts, les députés de l'Assemblée

---

<sup>7</sup> <http://www.azi.md/ro.story/9118>

<sup>8</sup> <http://unimedia.md/?mod=news&id=18382>

Populaire de Gagaouzie sont salariés et ne peuvent pas exercer une autre fonction rémunérées dans d'autres autorités locales, institutions publiques et structures d'entrepreneuriat. C'est évident que grâce à cette discrimination, les députées de l'Assemblée Populaire de Gagaouzie, étant salariées, ont un rendement beaucoup plus grand dans la solution des problèmes locaux comparatifs avec les conciliés du district, qui activent impayées et sans être dégrevés de leurs fonctions ou leurs activités.

Si la Gagaouzie a été créée dans le but de la défense du peuple dans le sens des conservations des traditions et de la culture, donc pour quoi on n'utilise pas la langue Gagaouze dans les institutions d'enseignement ? A l'Université du Comrat les programmes d'étude sont en russe. La langue officielle de la République de Moldova est le roumaine (moldave conformément à la Constitution). Alors on met le point d'interrogation: quelle est la logique de préparer des spécialistes qui ne connaissent pas la langue officielle du pays? Quelles sont leurs perspectives d'engagement dans le champ du travail? Et si les absolvent respectifs n'ont pas l'intention d'activer dans la République de Moldova, alors quelle est la raison que l'état Moldave finance la formation des cadres qualifiés pour autres états ?

La République de Moldova ne doit pas suivre l'idée d'offrir des différents types d'autonomies spéciales, basées sur les principes politiques ou ethniques, mais d'approfondir la réforme d'administration publique locale dans l'esprit d'assurance du respect des principes de la Charte européenne d'autonomie locale.

La plus effective forme du développement d'identité ethnique est l'autonomie culturelle. L'autonomie culturelle n'est pas offerte à quelqu'un spécialement, pour une autonomie culturelle sont créés des conditions nécessaires pour en avoir la liberté d'existence et développement en mode égal avec toutes les membres de la société, indifférent de l'appartenance ethnique ou religieuse. (Galiman, 2009).

L'option européenne dans la République de Moldova impose le déplacement des accents vers l'initiative locale et le renforcement des centres régionaux, étant nécessaire une repense de la structure territoriale administrative existante. C'est évident le fait que la fragmentation territoriale actuelle ne contribue pas au développement économique locale et ne favorise pas l'affirmation des certains rapports de collaboration entre les autorités centrales avec celles locales.

La nécessité de la reformation de la structure territoriale administrative est évidente, mais en même temps j'insiste sur le fait que la réforme territoriale-administrative demande une préparation approfondie. Il est nécessaire d'assurer la base politique, économique, sociale, financière. Il est nécessaire de renoncer à la pratique de l'attribution, en base des certains principes sans fondement et ambigües, aux

différents « autonomies avec le caractère spéciale». Une telle « autonomie» crée en base du principe ethnique est la plus sûre route vers le séparatisme. En plus que pendant les années 80-90 les leaders du Comrat coordonnent les activités de la recherche d'autonomie de Gagaouzie avec les leaders du Tiraspol, soutenue massivement par les forces politiques influentes de la Russie. (Angheli, 2006)

La variante optimale pour la solution « du problème de la Transnistrie» et celle de la Gagaouzie est la régionalisation du pays en bases des principes énoncées dans la carte Européenne d'autonomie locale dont la République de Moldova fait partie. La création des quelque un régions (7-9) districts, avec un grand potentiel humain, matériel, financier seront une solution viable pour la solutions des problèmes existantes.

#### **Références bibliographiques :**

- Cornea S., Cornea V. Autoadministrarea colectivităților locale: aspecte teoretico-practice. Cahul: US „B.P.Hasdeu”, 2010.
- Galiman, S. Autonomia culturală - mecanism de dezvoltare a identității etnice. în: Revista Națională de Drept, nr.8/25, 2009, p.25.
- Iorgovan, A. Tratat de drept administrativ. Vol.I. Ed. A IV-a rev.- București: ALL Beck, 2005.
- Ангели, Федор (Angheli F.) Гагаузская автономия. Люди и факты (1989 - 2005 гг) - Кишинев, 2006.